



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 juin 2024

Objet de la délibération

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Lisenn LE CLOIREC pouvoir à Valérie MAHÉ , André HARTEREAU pouvoir à Philippe PERRONNO , Roselyne MALARDÉ pouvoir à Joël TRÉCANT , Jean-François LE CORFF pouvoir à Claudine CORPART , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Yves DOUAY pouvoir à Pascal LE LIBOUX , Alain HASCOËT pouvoir à Jacques KERZERHO , Julien LE DOUSSAL pouvoir à Julian PONDAVEN , Alain LARRIVÉ pouvoir à Fabrice LEBRETON .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Anne-Laure LE DOUSSAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS

N° 2024.06.002

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Yves GUYOT

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 6 mai 2021 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

1 – Affectation des propriétés communales

OBJET	BÉNÉFICIAIRE BAILLEUR	MONTANT €	DATE DE PRISE D'EFFET
Maison pour tous : convention de mise à disposition d'un bureau	Association Quality Street Dance	150 € (Prix net annuel)	1 ^{er} juin 2024
Bail rue Tagliaferi	M. Mme HÉMON	517,50 € (Prix net mensuel)	1 ^{er} septembre 2024
Avenant au bail cabinet d'infirmiers, local F	Espace Beaufort	277,24 € (Prix net mensuel)	12 juin 2024

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT €	DATE DE NOTIFICATION
Location de bâtiments modulaires pour locaux petite enfance – Crèche La Petite Planète	LOCATION PETIT	42 258 € HT	26/04/2024
Travaux de mise en place d'alarme Menace dans les GS Curie et Jean MACE	CEGELEC	38 772.36 € HT	02/04/2024
Fourniture et livraison de livres non scolaires - Livres documentaires et BD pour adultes	LIBRAIRIE DIALOGUES	Maxi annuel : 5 980 € HT	19/04/2024
Fourniture et livraison de livres non scolaires - Livres de fiction pour adultes	MAISON DE LA PRESSE & EURL MCIE BOURCY	Mini annuel : 3560 € HT par attributaire Maxi annuel : 10 000 € HT au global	19/04/2024 & 23/04/2024
Fourniture et livraison de livres non scolaires - Livres et BD pour la jeunesse	COMME DANS LES LIVRES	Maxi annuel : 13 820 € HT	19/04/2024

5 – Conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

OBJET	BÉNÉFICIAIRE BAILLEUR	MONTANT € H.T MENSUEL	DATE DE PRISE D'EFFET
Hangar: convention de mise à disposition pour stockage de foin (durée de la convention 3 ans)	M TALVAS	forfait annuel 380 € (prix net)	1er janvier 2024

6 – Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux Contrats d'assurance

DCDSF202404013 : accepter les indemnités de sinistre de la part de Groupama Loire Bretagne, assureur de la ville d'Hennebont pour un montant de 4 500 €, suite à la répartition du dommage garanti décrit et chiffré dans le rapport de de l'expert auprès du Cabinet ETICA : dossier CIFECTT

7 – Régies comptables nécessaires au fonctionnement des Services Municipaux

DCDSF202405017 : Modification de l'acte constitutif de la régie -10126 Artothèque

DCDSF20240518 : Modification de l'acte constitutif de la régie – 10104 Médiathèque

10 – Aliénation de gré à gré de biens mobiliers

CESSION RENAULT SCENIC II	2 491,00
CESSION PEUGEOT 206 XS	1 322,00

11 – Rémunérations, frais, honoraires d'avocats, notaires, huissiers de justice et experts

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT €
Note juridique en droit des contrats et de la responsabilités	VALADOU JOSELIN ET ASSOCIES	900 € HT
Accompagnement dans le contentieux contre la Commission de régulation de l'énergie – Remboursement de la CSPE	EXELCIA	2 869.29 € HT

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : 52
- Nombre de DIA reçues du 10 04 2024 au 06 06 2024 : 52

16 – Représentation de la Commune en justice et transactions inférieures à 1 000 €

OBJET DU CONTENTIEUX	INSTANCE CONCERNÉE	DÉCISION
Litige avec la Commune relatif à l'incorporation d'un lotissement situé impasse de Lalumec dans le domaine public communal	TA de Rennes	Mémoire en réplique déposé sollicitant l'irrecevabilité et le rejet de la requête

26 – Demandes de subventions

DCDSF202404012 : une aide financière du Ministère des Sports est sollicitée au titre du plan « 5 000 équipements génération 2024 pour la réhabilitation du gymnase Victor HUGO à hauteur de 20 % de la dépense éligible.

DCDA202405014 : solliciter les aides financières de la DRAC Bretagne au titre des travaux sur Monuments Historiques classés (abords de la Basilique Notre Dame de Paradis) faisant suite à l'étude de dynamisation du centre-ville et de maîtrise d'œuvre associée concernant la place Foch à hauteur de 25 % de la dépense éligible.

DCDC202405015 : solliciter les aides financières aux partenaires institutionnels (UDAP du Morbihan, Conseil Départemental du Morbihan) relatives à leur politique en faveur du patrimoine pour une dépense subventionnable globale à hauteur de 25 056,00 € HT pour des travaux d'entretien du patrimoine immobilier (Enceinte urbaine et basilique Notre -Dame -de -Paradis).

DCDC202405016 : solliciter l'aide financière au partenaire institutionnel (Conseil départemental du Morbihan) relative à sa politique en faveur du patrimoine pour une dépense subventionnable globale à hauteur de 785,00 € HT pour des travaux de mise en sécurité d'objets inscrits (quatre sculptures conservées dans la Basilique Notre -Dame -de -Paradis).

27° - Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Numéro de dossier	Date de dépôt	Lieu des travaux	Objet de la demande
PD 56083 24C 0002	19/04/2024	20 rue Emile Zola	Bâtiment modulaire de l'école maternelle Paul Eluard
PC 56083 24C 0015	29/04/2024	Rue des Lauriers	Pose d'un modulaire
PC 56083 24C 0016	02/05/2024	47 rue Eric Tabarly	Extension d'un auvent pour bateaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 17 juin 2024,

Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 10 juin 2024,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil prend acte,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ